

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2023

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2023, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 77.164.641, un actif net de D : 77.026.564 et un bénéfice de la période de D : 987.439.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société «FIDELITY OBLIGATIONS SICAV» comprenant le bilan au 30 Juin 2023, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société FIDELITY OBLIGATIONS SICAV ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2023, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

- Nous attirons l'attention sur la note 6 des états financiers, qui décrit le traitement opéré au titre des obligations émises en 2016 par la société SERVICOM qui connaît des difficultés financières.

La Sicav a procédé au reclassement de la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à D : 200.000, parmi les créances d'exploitation. Aussi, elle a suspendu la constatation des intérêts et a enregistré une dépréciation intégrale du principal.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 28 juillet 2023

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2023
(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Portefeuille-titres	4	40 571 596	46 504 127	41 544 492
Obligations et valeurs assimilées		36 776 003	43 600 220	38 519 938
Titres OPCVM		3 795 593	2 903 907	3 024 554
Placements monétaires et disponibilités		36 271 990	16 666 134	21 521 312
Placements monétaires	5	28 462 247	5 740 884	10 012 314
Disponibilités		7 809 743	10 925 250	11 508 998
Créances d'exploitation	6	321 055	37 440	69 093
TOTAL ACTIF		77 164 641	63 207 701	63 134 897
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	132 366	128 496	136 258
Autres créditeurs divers	8	5 711	4 767	5 548
TOTAL PASSIF		138 077	133 263	141 806
ACTIF NET				
Capital	9	74 480 360	61 902 461	60 272 819
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieures		316	218	211
Sommes distribuables de l'exercice en cours		2 545 888	1 171 759	2 720 061
ACTIF NET		77 026 564	63 074 438	62 993 091
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		77 164 641	63 207 701	63 134 897

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	<i>Période du 01/04 au 30/06/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2023</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2022</i>	<i>Année 2022</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	727 567	1 350 462	618 679	1 202 446	2 244 490
Revenus des obligations et valeurs assimilées		609 520	1 232 415	584 321	1 168 088	2 210 132
Revenus des titres OPCVM		118 047	118 047	34 358	34 358	34 358
Revenus des placements monétaires	11	185 321	311 994	40 791	81 156	186 821
Revenus des prises en pension		294 631	502 166	58 135	75 520	697 335
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 207 519	2 164 622	717 605	1 359 122	3 128 646
Charges de gestion des placements	12	(132 962)	(255 997)	(129 092)	(259 178)	(515 995)
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 074 557	1 908 625	588 513	1 099 944	2 612 651
Autres charges	13	(26 649)	(48 749)	(17 343)	(32 696)	(81 132)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 047 908	1 859 876	571 170	1 067 248	2 531 519
Régularisation du résultat d'exploitation		622 187	686 012	30 836	104 511	188 542
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 670 095	2 545 888	602 006	1 171 759	2 720 061
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(622 187)	(686 012)	(30 836)	(104 511)	(188 542)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		27 344	(123 178)	(25 265)	25 150	(825 086)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		(87 813)	104 387	78 460	108 126	1 090 653
RESULTAT DE LA PERIODE		987 439	1 841 085	624 365	1 200 524	2 797 086

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2023</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2022</i>	<i>Année 2022</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	987 439	1 841 085	624 365	1 200 524	2 797 086
Résultat d'exploitation	1 047 908	1 859 876	571 170	1 067 248	2 531 519
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	27 344	(123 178)	(25 265)	25 150	(825 086)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	(87 813)	104 387	78 460	108 126	1 090 653
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(2 400 272)	(2 400 272)	(2 140 356)	(2 140 356)	(2 140 356)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	17 572 750	14 592 661	(3 581 582)	4 616 002	2 938 093
Souscriptions					
- Capital	81 582 738	149 544 371	45 722 545	97 845 959	181 687 202
- Régularisation des sommes non distribuables	(16 869)	7 003	90 916	132 596	469 655
- Régularisation des sommes distribuables	3 902 362	7 432 791	1 579 078	3 791 952	6 668 902
Rachats					
- Capital	(64 405 814)	(135 283 709)	(49 043 134)	(93 346 615)	(178 959 057)
- Régularisation des sommes non distribuables	(21 426)	(41 332)	(89 150)	(119 356)	(447 149)
- Régularisation des sommes distribuables	(3 468 241)	(7 066 463)	(1 841 837)	(3 688 534)	(6 481 460)
VARIATION DE L'ACTIF NET	16 159 916	14 033 473	(5 097 573)	3 676 170	3 594 823
ACTIF NET					
En début de période	60 866 648	62 993 091	68 172 011	59 398 268	59 398 268
En fin de période	77 026 564	77 026 564	63 074 438	63 074 438	62 993 091
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	558 449	586 843	636 657	560 153	560 153
En fin de période	725 691	725 691	604 171	604 171	586 843
VALEUR LIQUIDATIVE	106,142	106,142	104,398	104,398	107,342
TAUX DE RENDEMENT	1,64%	3,20%	1,07%	2,06%	4,83%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 JUIN 2023

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 mars 2002 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 Décembre 2001.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY OBLIGATIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est confiée à la société d'intermédiation en Bourse MAC-SA, le dépositaire étant AMEN BANK.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2023, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent,

au 30 Juin 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2023 à D : 40.571.596 et se détaille ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2023	% Actif net
	Obligations et valeurs assimilées		35 133 838	36 776 003	47,74%
	Obligation de sociétés		14 249 538	14 696 806	19,08%
TN0007780075	ABC TUNISIE 2020-1	176	14 673	14 524	0,02%
TN0007780075	ABC TUNISIE 2020-1	20	1 667	1 651	0,00%
TN0003600574	ATB SUB 2009 B1	5 000	50 000	50 264	0,07%
TN0003600582	ATB SUB 2009 B2	10 000	399 914	402 120	0,52%
TN0004700704	ATL 2017/1 CAT CTF 7.8%	5 000	100 000	101 839	0,13%
TN0004700704	ATL 2017/1 CAT CTF 7.8%	2 500	50 000	50 919	0,07%
TN0004700720	ATL 2017-2 C 7.95%	5 000	200 000	204 204	0,27%
TN0004700712	ATL SUB 2017 TF 7.9%	15 000	600 000	626 807	0,81%
TN0006610414	ATTIJ LEAS 2016/1 CB 7.75%	2 500	50 000	52 903	0,07%
TN0001901065	BH SUB 2018-1 CC 8%	5 000	500 000	506 296	0,66%
TN0001901065	BH SUB 2018-1 CC 8%	5 000	500 000	506 296	0,66%
TN0001901073	BH SUB 2019-1 C A TF 10%	2 342	48 948	48 721	0,06%
TN0001901073	BH SUB 2019-1 C A TF 10%	12 658	253 160	258 527	0,34%
TNA4HARL4UU5	BH BANK SUB 2021-02 D TMM+2.9%	13 500	1 350 000	1 430 168	1,86%
TN0001300607	BTE 2010 CB TF 5.85%	16 500	660 000	684 288	0,89%
TN0001300623	BTE 2011 B TF 6.25%	6 000	270 000	275 251	0,36%
TN0001300623	BTE 2011 B TF 6.25%	20 000	900 000	917 504	1,19%
TN0001300623	BTE 2011 B TF 6.25%	5 000	225 000	229 376	0,30%
TN0007310360	HL 2017-01 CAT B 7.85% .	500	10 000	10 242	0,01%

TN0007310410	HL 2017-2 7.85% B TF	1 500	60 000	63 676	0,08%
TN0007310444	HL 2017-3 8.25% B TF	2 500	100 000	102 820	0,13%
TN0007310493	HL 2018-2 TV TMM+3.5% A	4 870	99 390	100 989	0,13%
TN0007310493	HL 2018-2 TV TMM+3.5% A	8 000	163 200	166 344	0,22%
TN0007310493	HL 2018-2 TV TMM+3.5% A	2 130	43 452	44 290	0,06%
TN0007310535	HL 2020-2 TF 10.6% 5 ANS	19 000	1 143 534	1 204 435	1,56%
TN77U54Q5NV3	HL 2022-1 ATF 9.6.% 5 ANS	10 500	831 600	849 898	1,10%
TNL7VQZVHR54	HL 2023-1 A TF 10.75% 5 ANS	20 000	2 000 000	2 045 120	2,66%
TN0005260153	MEUBLATEX 2015 TF 7.85%	10 000	200 000	212 592	0,28%
TN0002601011	STB 2008/1	30 000	1 200 000	1 212 336	1,57%
TN0002601029	STB 2008/2	40 000	500 000	509 472	0,66%
TN0002101939	TL SUB 2016 TF 7.85%	2 500	50 000	51 046	0,07%
TNR0O99VZUY8	TL 2022-02 TV TMM+2.75%	10 000	1 000 000	1 058 088	1,37%
TN0003900263	UIB 2011/1 TF 6.3% B	15 000	675 000	703 800	0,91%
	Emprunts national		14 275 000	15 168 865	19,69%
TN0008000515	EMP NAT 2014/CAT/C/2	10 000	125 000	125 192	0,16%
TN0008000838	EMP NAT T1 2021-CAT-B	12 500	1 250 000	1 337 995	1,74%
TNIZ090I5G66	EMP NAT T-3 2022 -C TMM+2.40%	120 000	12 000 000	12 761 088	16,57%
TNVFSFLG1FH4	EMP NAT T-4 2022 -C TMM+2.25%	9 000	900 000	944 590	1,23%
	Bons du trésor assimilables		6 609 300	6 910 332	8,97%
TN0008000622	BTA 10 ANS 6.3% MARS 2026	2 000	1 910 800	1 999 247	2,60%
TN0008000606	BTA 12 ANS 6.7% AVRIL 2028	5 000	4 698 500	4 911 085	6,38%
	Titres OPCVM		3 655 317	3 795 593	4,93%
TNKJ23DMA3N1	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	8 450	926 883	952 594	1,24%
TNF4K5BAEMO1	FIDELITY SICAV PLUS	8 000	1 091 351	1 097 776	1,43%
TNOHKLD2UJQ7	FINA O SICAV	489	50 051	63 543	0,08%
TN0004200937	GO SICAV	2 923	300 087	395 663	0,51%
TN0003100617	PLACEMENT OBLIGATAIRE	1 366	144 605	143 000	0,19%
TN0003600418	SANADET	1 297	142 315	141 938	0,18%

	SICAV AMEN	19 155	1 000 025	1 001 079	1,30%
	TOTAL		38 789 155	40 571 596	52,67%
	Pourcentage par rapport au total actifs				52,58%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2023 à D : 28.462.247 se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation		Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2023	% actif net
	<u>Billets de trésorerie</u>		1 387 692	1 397 231	1,81%
TNZXZSK1H6A9	BIL.TAETECH au 10/07/2023 (au taux de 10%)	40 jours	1 387 692	1 397 231	1,81%
	<u>Comptes à terme</u>		5 510 000	5 567 966	7,23%
	Placement BTL au 23/11/2023 (au TMM)	360 jours	150 000	155 501	0,20%
	Placement BTL au 25/08/2023 (au TMM)	365 jours	260 000	273 373	0,35%
	Placement BTL au 16/02/2024 (au TMM)	365 jours	100 000	102 371	0,13%
	Placement BH au 30/08/2023 (au taux fixe 11,2%)	90 jours	5 000 000	5 036 721	6,54%
	<u>Créances sur opérations de pensions livrées</u>		6 499 617	6 508 571	8,45%
	Pension Livrée TSB au 04/07/2023 (au taux de 10,05%)	12 jours	1 499 617	1 503 317	1,95%
	Pension Livrée ATB au 05/07/2023 (au taux de 9,25%)	9 jours	4 000 000	4 005 007	5,20%
	Pension Livrée ATB au 06/07/2023 (au taux de 9,25%)	6 jours	1 000 000	1 000 247	1,30%
	<u>Certificat de dépôt</u>		14 969 577	14 988 479	19,46%
TNY7D4XZL6H9	Certificats de dépôt AB 03-07-2023 (au taux de 9%)	10 jours	6 487 032	6 497 406	8,44%
TN5XYCQ4T5Q6	Certificats de dépôt AB 07-07-2023 (au taux de 9%)	10 jours	998 005	998 803	1,30%
TNAN6LRB5BQ8	Certificats de dépôt TSB 06-07-2023 (au taux de 9,3%)	10 jours	7 484 540	7 492 270	9,73%
	TOTAL		28 366 886	28 462 247	36,95%
	Pourcentage par rapport au total des actifs				36,89%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2023 à D : 321.055 , contre un solde de D : 37.440, à la même date de l'exercice 2022 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des obligations et BTA	45 113	23 288	55 567
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	5 000	8 000	8 000
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	265 416	626	-
Obligations SERVICOM échues non encore encaissées (*)	200 000	200 000	200 000
(Moins) Dépréciation Obligations SERVICOM (*)	(200 000)	(200 000)	(200 000)
Autres débiteurs	5 526	5 526	5 526
Total	321 055	37 440	69 093

- (*) L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1^{er} octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.
Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé d'une part à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT et d'affecter d'autre part un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés « SERVITRADE SA » et « SERVICOM INDUSTRIES SA », et ce, à concurrence respectivement de 13.333 actions et 6.667 actions pour la FIDELITY OBLIGATIONS SICAV.
Néanmoins, à la date prévu de remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé.
La FIDELITY OBLIGATIONS SICAV a reclassé la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à 200 KDT, parmi les créances d'exploitation, et a suspendu la constatation des intérêts sur cette ligne.

Une dépréciation intégrale a été constatée en 2020.

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/06/2023 à D : 132.366 , contre D : 128.496, à la même date de l'exercice 2022 et se détaille comme

suit :

	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Rémunération du gestionnaire	132 366	128 496	136 258
Total	132 366	128 496	136 258

Note 8 : Autres crédeturs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2023 à D : 5.711, contre D : 4.767, au 30/06/2022 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Redevance du CMF	5 711	4 767	5 548
Total	5 711	4 767	5 548

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 30 juin 2023, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2022

Montant	60 272 819
Nombre de titres	586 843
Nombre d'actionnaires	1 558

Souscriptions réalisées

Montant	149 544 371
Nombre de titres émis	1 456 029
Nombre d'actionnaires nouveaux	48

Rachats effectués

Montant	(135 283 709)
Nombre de titres rachetés	(1 317 181)
Nombre d'actionnaires sortants	(138)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(123 178)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	104 387
Régularisation des sommes non distribuables	(34 329)

Capital au 30-06-2023

Montant	74 480 360
Nombre de titres	725 691
Nombre d'actionnaires	1 468

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2023 à D : 727.567 , contre D : 618.679 pour la même période de l'exercice 2022 se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2023</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2022</i>	Année 2022
<u>Revenus des obligations</u>	<u>245 055</u>	<u>514 611</u>	<u>247 222</u>	<u>447 988</u>	<u>866 800</u>
-					
- Intérêts	245 055	514 611	247 222	447 988	866 800
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>364 465</u>	<u>717 804</u>	<u>337 099</u>	<u>720 100</u>	<u>1 343 332</u>
-					
- Intérêts des BTA et emprunt national	364 465	717 804	337 099	720 100	1 343 332
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	<u>118 047</u>	<u>118 047</u>	<u>34 358</u>	<u>34 358</u>	<u>34 358</u>
-					
- Dividendes	118 047	118 047	34 358	34 358	34 358
-					
TOTAL	727 567	1 350 462	618 679	1 202 446	2 244 490

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2023 à D : 185.321, contre D : 40.791 pour la même période de l'exercice 2022, se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2023</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2022</i>	Année 2022
Intérêts des billets de trésorerie	28 203	57 683	28 169	55 714	116 319
Intérêts des comptes à terme	119 483	200 193	3 111	6 179	18 583

Intérêts des dépôts à vue	8 836	21 377	9 511	19 263	44 836
Intérêts des certificats de dépôt	28 799	32 741	-	-	7 083
TOTAL	185 321	311 994	40 791	81 156	186 821

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2023 à D : 132.962, contre D : 129.092 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2022, et se détaille ainsi :

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2023</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2022</i>	Année 2022
Rémunération de gestionnaire	132 962	255 997	129 092	259 178	515 995
TOTAL	132 962	255 997	129 092	259 178	515 995

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/04 au 30/06/2023 à D : 26.649, contre D : 17.343, pour la même période de l'exercice 2022, et se détaillent ainsi :

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2023</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2022</i>	Année 2022
Redevance du CMF	14 898	28 683	14 465	29 040	57 815
Services bancaires et assimilés	53	245	91	167	293
Commission sur pensions livrées (*)	11 698	19 421	2 787	3 289	22 824
Autres	-	400	-	200	200
TOTAL	26 649	48 749	17 343	32 696	81 132

(*) Commissions relatives à des opérations de pensions livrées calculées conformément à l'avis de Tunisie Clearing N°09/2021 du 11 janvier 2021.

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de "FIDELITY OBLIGATIONS SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,75% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'« AMEN BANK», assure la fonction de dépositaire des fonds et des titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

MAC-SA, AMEN BANK et QNB TUNISIA assurent la distribution des titres de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV. Les commissions de distribution revenant à AMEN BANK et QNB TUNISIA sont supportées par le gestionnaire.